



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



FICHE THÉMATIQUE/PEAU HUMAINE ET SOCIÉTÉ

Le tatouage religieux

Religious tattoos

N. Kluger, pour la Société française des sciences humaines sur la peau

Departments of Dermatology, Allergology and Venereology, Institute of Clinical Medicine, University of Helsinki, Skin and Allergies Hospital, Helsinki University Central Hospital, Meilahdentie 2, PO Box 160, 00029 HUS, Helsinki, Finlande

Reçu le 4 novembre 2011 ; accepté le 6 septembre 2012
Disponible sur Internet le 30 octobre 2012

MOTS CLÉS

Peau ;
Religion ;
Tatouage

KEYWORDS

Skin;
Religion;
Tattooing

- actualisation rituelle (le tatouage est reçu lors d'un rite religieux ou fait partie intégrante d'une pratique magique) ;
- capacité symbolique (le tatouage représente un signe, un symbole, un mot ou une image à contenu religieux) ;
- fonction élective (le tatouage dénote une appartenance confessionnelle, un sacerdoce, ou signale une démarche votive ou pénitentielle) ;
- pouvoir sotériologique¹ : le tatouage agit contre des puissances mauvaises, ou confère des bienfaits.

Si le tatouage répond à ces quatre critères, alors il peut être considéré comme ayant une « forte intensité religieuse » [4]. Notons néanmoins que la nature « religieuse » de chacun des critères reste plausible mais non certaine et qu'il est souvent difficile de réunir les quatre critères.

Le tatouage joue ainsi différents rôles, centrés sur leur porteur : un rôle « magique », où le tatouage est utilisé comme un talisman, une forme physique de protection contre les maladies, les catastrophes ou les mauvais esprits ; un rôle possible dans le passage dans l'Autre Monde après la mort dans certaines croyances et enfin, un rôle « religieux » à proprement parler dans l'expression de l'affiliation religieuse, dans la dévotion et l'expression de la foi. Mais, le tatouage religieux reste également paradoxal dans le sens où il s'oppose directement à des écrits sacrés (Bible,

Le tatouage est pratiqué depuis la préhistoire par quasiment toutes les civilisations [1,2]. Les tatouages « forcés », punitifs et de marquage (marques d'infamie, esclavage, prisonniers, camps de concentration) mis à part, les motivations qui poussent un individu à se tatouer sont nombreuses [3], probablement multiples et intriquées, et variables selon les époques, les individus, les cultures et les effets de mode. Toutefois, de nombreux anthropologues prêtent également au tatouage une fonction magique, spirituelle ou religieuse. D'après Renaut [4], les marquages corporels, ici les tatouages, entretiennent un rapport avec le domaine religieux s'ils répondent à un des quatre critères suivants :

Adresse e-mail : nicolaskluger@yahoo.fr

¹ Sotériologie : doctrine du salut par un rédempteur.

Lévitiqes 19:28 ; Coran, Sourat El Nissa, verset 119) qui bannissent purement et simplement le tatouage. Dès lors, la question de l'influence de la religion sur la pratique du tatouage de nos jours et les motivations qui poussent certains individus revendiquant une affiliation religieuse à se tatouer méritent d'être étudiées.

Les premières traces du tatouage et de leur fonction religieuse ou magique

Des instruments, à type d'aiguilles rudimentaires en os et de récipients, découverts dans des grottes en France et en Europe, à proximité de figurines « gravées », datant du paléolithique supérieur, entre 38 000 et 10 000 ans avant J.-C. ont fait suggérer à certains anthropologues la possibilité d'une éventuelle utilisation à but de tatouage dès cette époque [5]. Cependant, il est impossible de prouver que ce mobilier ait effectivement servi à ce but. Ce n'est qu'en 1991, lors de l'autopsie du corps d'un homme vieux de 5300 ans (« Iceman » ou Ötzi) retrouvé en excellent état de conservation dans un glacier du Tyrol, que la première preuve physique de la pratique du tatouage durant la Préhistoire a pu être confirmée. Cet homme présentait plusieurs marques sur les lombes et aux membres. De nombreuses hypothèses sont possibles quant aux raisons de ces marques (ornementale, magique, sociale...). Des chercheurs autrichiens ont suggéré qu'il s'agissait d'une forme d'acupuncture [6], mais cette interprétation reste contestée [7]. Il faut avouer qu'il n'existe que peu de preuves pour affirmer que les tatouages ornementaux pratiqués par les peuples anciens auraient une connexion directe avec les pratiques religieuses [4]. Ainsi, parmi des momies égyptiennes tatouées, vieilles de 4000 ans, celle de la prêtresse Amunet (2160–1994 avant J.-C.) attire l'attention [2]. Découverte en 1891 à Thèbes, elle présente plusieurs tatouages aux formes géométriques sur les bras et les cuisses, composées de lignes parallèles et de points. Des statuettes aux dessins similaires ont été découvertes dans de nombreuses tombes égyptiennes. Ces symboles pourraient être en rapport avec la fertilité et le rajeunissement. Un des premiers tatouages figuratifs, retrouvés en Égypte sur des objets, est représenté sur des femmes, danseuses, chanteuses, musiciennes et concubines qui portent le symbole de Bes, le dieu nain de l'amusement, protecteur de la maison, des nouveau-nés, des enfants et des femmes. Le tatouage aurait eu ici vocation à protéger contre les maladies vénériennes, mais pourrait également se rapporter à la sexualité ou à la fertilité [1,2]. Néanmoins, ce tatouage apparaît être plus « corporatiste » que « religieux » [4].

Le tatouage comme moyen de protection

De nombreuses cultures ont utilisé ou utilisent encore les tatouages comme un talisman, un moyen physique de protection contre la maladie, les attaques animales, les catastrophes, le démon ou les mauvais esprits. Le tatouage se voit ainsi attribuer une fonction magique ou mystique, et dont la réalisation s'intègre parfois dans un rituel religieux bien défini.

En Asie, la tradition bouddhiste associe aux tatouages une très forte fonction protectrice. Cela est notamment le cas en Asie du Sud-est (Thaïlande, Cambodge, Birmanie), où les tatouages peuvent être réalisés par des moines (Fig. 1A–B). En Birmanie, les membres du Pakokku, clan bouddhiste, sont réputés pour leur aptitude à attraper des serpents à mains nus. Le tatouage est utilisé ici comme forme de mithridatisation contre le venin en se faisant tatouer chaque semaine un mélange d'encre noire et de venin de vipère ou de cobra lors d'un rituel de prière. La légende rapporte qu'aucun d'entre eux ne serait décédé d'envenimation. Les soldats birmans et cambodgiens voient en leurs tatouages une protection contre les blessures par armes blanches, balles voire missiles (« bullet-proof tattoos ») (Fig. 1C). Les thaïlandais sont très souvent porteurs de tatouages représentant des textes sacrés bouddhistes auxquels sont encore une fois attribuées des fonctions magiques, qui sont réalisés durant des rites initiatiques.

Certains hindous porteraient un tatouage du Dieu singe Hanuman pour se protéger de la douleur et de la maladie. De plus, la représentation d'animaux vénéreux (scorpions, serpents, abeilles ou araignées) offrirait une protection contre les morsures et les piqûres de ces mêmes insectes [8].

Au nord du Japon, sur l'île d'Hokkaido, les femmes Ainu tatouaient leur corps à l'image de leur déesse pour garder à distance les esprits mauvais. Enfin, les tatouages de dragons étaient supposés protéger du feu les pompiers japonais de l'ancien Tokyo alors que ceux de dauphins protègent les pêcheurs de Mélanésie contre les attaques de requins. Enfin, les aborigènes australiens portent des tatouages sur les membres pour pouvoir éviter les boomerangs ennemis [9,10].

Le tatouage ne sert pas uniquement à se prémunir des agressions physiques et des catastrophes. Il sert également à assurer la protection et la stabilité du couple et de la famille. Ce sont les femmes qui portent ces tatouages. Au nord-est de l'Inde, à Uttar Pradesh, un tatouage de coquille de conque sur le poignet symbolise un mariage heureux et assure qu'une femme ne sera pas veuve [8]. En Irak, il était coutume de tatouer un point sur le nez ou l'abdomen des enfants pour les protéger des maladies et de la mort. Les femmes irakiennes se tatouaient également pour induire une grossesse, garder l'amour de leur mari ou conjurer un nouvel échec amoureux. Ces deux derniers types de tatouage étaient réalisés en secret par les femmes. Il était habituel de lire des passages du Coran durant la séance de tatouage [11]. Enfin, les chrétiens d'Éthiopie, notamment les femmes, portent une croix sur le front, le cou, le tronc ou les bras comme marque de beauté mais également pour les protéger des malheurs et de la maladie. Cependant, les juifs éthiopiens se tatouent également contre le mauvais œil (Fig. 2A–C) [12]. Les fellahins coptes considèrent les tatouages également comme une protection contre les démons et la maladie [13,14].

En Occident, les tatouages protecteurs existent sous différentes formes. Ainsi, certains marins américains portaient sur leurs pieds un coq et un porc ou des hirondelles sur les mains ou la poitrine, dans l'espoir que ces animaux terrestres ou aériens les protégeraient de la noyade en les ramenant sur la terre ferme ; un Christ tatoué



Figure 1. Exemples de «Bullet-proof tattoos». A. Tatouage de l'avant-bras chez un Cambodgien réalisé par des moines bouddhistes (Dr Jean-Luc Rigon, Nancy). B. Tatouage de la cuisse chez le même sujet (Dr Jean-Luc Rigon, Nancy). C. Tatouage du tronc chez un autre patient cambodgien.

dans le dos protégeait contre la flagellation du capitaine de navire (qui fouetterait l'effigie du Christ?) ou une Vierge Marie dans le dos est censé protéger un prisonnier d'éventuelles agressions sexuelles dans le milieu carcéral. Les Tziganes (Roms et Sintis) portent des tatouages contre le mauvais œil. Les tatouages réalisés durant l'ère soviétique dans les prisons russes ont de nombreuses fonctions (histoire du tatoué, rang social dans la prison, tatouage anti-communiste...) [15]. Certains d'entre eux comme le visage de Lénine, Staline ou Engels sur la poitrine aurait un rôle de protection contre les balles et les tirs des gardiens de prison (qui oserait tirer sur le portrait de dignitaires soviétiques?) [15], à l'instar des tatouages de protection cambodgiens ou du dos des marins ou des prisonniers.

Le tatouage dans l'au-delà

Quelques très rares articles mentionnent un rôle possible du tatouage dans le passage dans l'au-delà pour certaines tribus polythéistes, que ce soit pour permettre au défunt d'y maintenir son intégrité et son apparence corporelle ou d'avoir son âme reconnue par le « passeur » et éviter d'errer entre deux eaux, comme les oboles données à Charon pour franchir le Styx [9,16]. Dans certaines régions d'Inde, les représentations religieuses garantissent l'entrée de la femme au paradis et, une fois là-bas, qu'elle soit reconnue par ses ancêtres ou son mari décédé [8]. Au Rajasthan, les femmes ont le trône du paon de Krishna

tatoué sur leurs bras pour assurer leur entrée au paradis [8].

Le tatouage chez les chrétiens, les juifs et les arabes

Le verset biblique des Lévitiques 19:28 est d'une clarté absolue quant à l'interdiction des tatouages et des scarifications : « Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de figures sur vous ». Par ailleurs, le passage des 1 Corinthiens 6:19–20 précisant que le corps n'appartient pas à l'homme mais à Dieu constitue un argument supplémentaire pour certains chrétiens de refuser la pratique du tatouage. L'interdiction des tatouages dans la Bible s'explique par l'existence à la même époque d'autres cultes et religions considérés comme païens usant du tatouage [9]. Le Coran proscrit également le tatouage (Sourat El Nissa, verset 119).

Les textes hébraïques mentionnent la pratique du tatouage [4]. Néanmoins, pour certains, l'existence d'une loi interdisant le tatouage suppose que ce dernier était pratiqué, au moins de façon marginale ou sacrilège [4,9]. Par ailleurs, certains juifs d'Éthiopie, convertis sous la pression de missionnaires chrétiens, ont choisis de se faire tatouer à l'image des chrétiens d'Éthiopie, comme signe de leur nouvelle foi afin de faciliter leur intégration, même si leur conversion était rarement volontaire [12]. Malheureusement, à leur retour en Israël, ces « anciens » juifs, n'étant pas reconnus comme tels par



Figure 2. Exemples de tatouages traditionnels de protection contre le mauvais œil en Éthiopie (Dr Rick Hodes, Addis Ababa). Ces tatouages sont pratiqués aussi bien par les chrétiens que par les juifs d'Éthiopie.

l'état d'Israël, sont contraints de passer par un détatouage dans leur cheminement vers une reconversion [12].

Dans le Proche Orient, les traces les plus anciennes de tatouage dans le sud-ouest asiatique remontent à plus de 6000 ans avec la découverte de figurines peintes sur le corps dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate [9]. Encore une fois, la seule découverte de figurines peintes sur du mobilier ne signifie pas forcément pratique du tatouage. Cependant, il existe de nombreux témoignages de la pratique du tatouage pendant l'antiquité au sein des tribus bédouines et maghrébines, en Syrie, en Irak, et en Thrace [4]. La littérature anthropologique occidentale est rare sur le sujet du tatouage en Afrique du nord, en Égypte ou dans la péninsule arabique [9,11,13,14]. Si le Coran proscrie le tatouage, néanmoins, dans les tribus nomades (Berbères, Bédouins, Nubiens), la pratique du tatouage précède la conversion à l'Islam. Ces tatouages «tribaux» occupaient diverses fonctions : ornementale, statut social, reconnaissance parmi les tribus... À ce jour, le tatouage rituel existe toujours, notamment en milieu rural. Il est courant dans le Maghreb, le Yémen et chez les nomades du désert. Cependant, les tatouages ne représentent jamais l'image de

l'homme, conformément aux interdits coraniques. Notons que les tatouages en forme de croix observés au Maghreb étaient couramment utilisés comme tatouage thérapeutique au même titre que d'autres motifs simples. Il n'est pas en rapport avec une appartenance au christianisme [4]. En revanche, nous avons des témoignages du début du xx^e siècle rapportant des musulmans se faisant tatouer lors de leur pèlerinage à la Mecque, notamment une mosquée ou le tapis sacré [4].

Si le tatouage était considéré comme païen et le corps comme l'image de Dieu, nous avons des témoignages de chrétiens tatoués de croix, de lance, du chiffre de Jésus et de Marie ou du nom du Christ sur les poignets ou sur les bras [2]. Les premières traces d'un lien entre tatouage et christianisme apparaissent au v^e siècle, notamment à l'époque de Procope de Gaza [2,4]. De plus, des témoignages plus tardifs rapportent des pèlerins revenant tatoués de Jérusalem [2]. Les tatouages des chrétiens orientaux sont également attestés à l'époque moderne, notamment lors de pèlerinage à Jérusalem : arméniens, éthiopiens, syriens et surtout coptes d'Égypte [4,14]. Néanmoins, le tatouage copte (une croix à l'intérieur du poignet

droit) a une fonction de marque d'identité religieuse mais également ornementale et thérapeutique ou prophylactique [4,13].

La religion a-t-elle encore une influence sur les tatouages des nos jours ?

Les motivations qui poussent au tatouage sont avant tout personnelles mais également dépendantes de l'environnement de l'individu : les amis, souvent eux-mêmes tatoués, la famille, les collègues, le regard de l'autre, la société. Elles comprennent l'aspect esthétique, le tatouage étant utilisé comme une parure pour embellir son corps ; la recherche d'individualité ; l'expression de valeurs personnelles voire pour certains d'une véritable catharsis ; l'endurance physique et la résistance à la douleur ; l'appartenance et l'engagement à un groupe ou un sous-groupe culturel ou social ; la spiritualité et la tradition culturelle ; la résistance à la société, aux parents ou autre... [3]. Dans leur revue sur les motivations des modifications corporelles, Wohlrab et al. ne mentionnent pas stricto sensu le tatouage religieux [3]. Ils citent cependant la « spiritualité » mais sans plus de détail. Le tatouage religieux procède bien sûr de l'appartenance à un groupe religieux ou à une religion en priorité, mais pas uniquement. De plus, comme mentionné précédemment, le tatouage peut être commémoratif d'un pèlerinage à Jérusalem [2,9,13,14]. Mais, plus que le tatouage religieux, émerge actuellement surtout le tatouage à thème religieux. Le tatouage devient l'expression de la croyance en une ou plusieurs divinités supérieures sans que le tatoué ait une réelle affiliation religieuse ou soit converti. Ainsi, de nombreux occidentaux portent des tatouages de dieux ou de déesses hindouistes ou de Bouddha, sans qu'ils soient hindouistes ou bouddhistes. S'ajoutent le rôle esthétique, l'expression de valeurs ou l'histoire personnelle du porteur (Fig. 3). Il est probable, pour ne pas dire certain, que certains portent des tatouages religieux sans aucun attachement religieux, voire même dans un but paradoxal d'opposition ou de provocation [10].

Dans leur étude nationale téléphonique sur les tatouages et les piercings réalisée auprès de 500 Américains en avril 2004, Laumann et Derick avaient posé la question de la présence ou non d'une affiliation religieuse aux répondants [17]. Seuls 19% (61/320) des individus avec une affiliation/appartenance religieuse étaient tatoués et 5% parmi les tatoués et percés. Néanmoins, inversement, 52% des tatoués (61/116) et 43% (17/39) des tatoués et percés reconnaissaient une affiliation religieuse [17]. Dans une étude allemande sur 2043 individus, Stirn et al. retrouvaient également une faible religiosité dans le groupe des individus tatoués comparés aux non-tatoués [18]. En revanche, une étude américaine autopsique de 3430 individus décédés de mort violente (homicide ou accident) dans le Nouveau-Mexique, montrait une prévalence plus importante de tatouages religieux chez les blancs hispaniques (18% des cas) comparée aux blancs non hispaniques (3%) [19]. Les auteurs concluaient à une forte prévalence de tatouages à symbolique religieuse chez les catholiques blancs hispaniques [19].



Figure 3. Tatouage à connotation religieuse et lettrage avec expression d'une valeur personnelle : « comme lui j'ai aimé, comme lui j'ai souffert » (Jean-Louis Boissy Tatouage, Chagny).



Figure 4. Tatouage religieux et commémoratif en mémoire d'un proche (Tattoo 55, Saint Brieux).

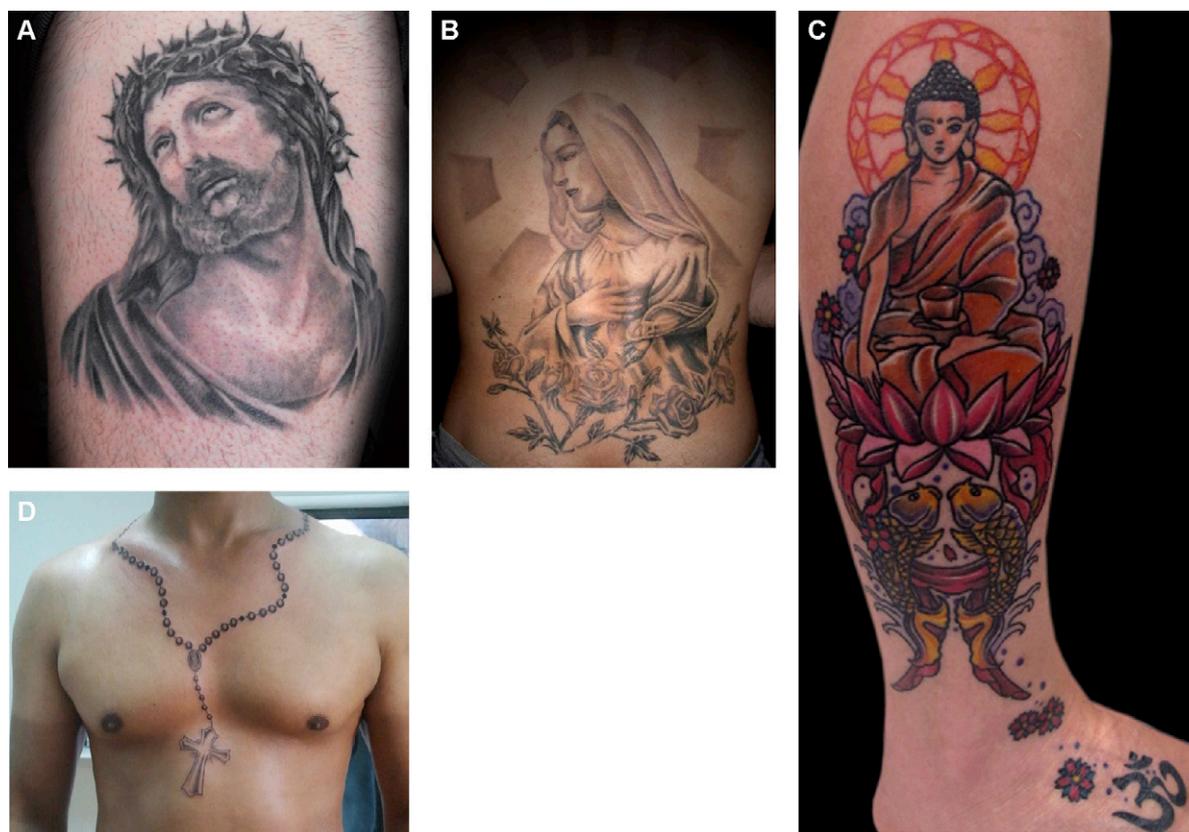


Figure 5. A–D. Exemples de tatouages religieux modernes. A. Tatouage à l’effigie du Christ crucifié (Onirik tattoo, Solignat). B. Tatouage du dos d’une Sainte (Abraxas, Paris). C. Tatouage d’inspiration orientale bouddhiste et lettrage «Om» de la jambe et du pied (L’encre du Peuple, Belley). D. Chapelet (Celt’Ink, Dinan).

Les liens entre la religiosité et les modifications corporelles de nos jours sont mal connus. Ils n’ont été que peu étudiés et uniquement chez les chrétiens. Pourtant, cette question mérite d’être posée. En effet, partant du principe que les religions imposent un cadre «moral» de vie aux croyants [20] et que le tatouage est banni d’un point de vue biblique, on pourrait s’attendre a priori à une corrélation fortement négative entre religiosité et tatouage. Pourtant, Lin observait une corrélation faiblement négative entre la religion et la perception des tatouages [21]. De même, Koch et al. [20] ont retrouvé un faible impact de la «religiosité», ici définie par l’importance de la conviction et de la foi, la fréquence des prières et le rythme de fréquentation d’une église, dans des milieux pourtant très conservateurs (baptistes du Texas). Plus récemment, Rivardo et Keelan ont trouvé 16% d’étudiants tatoués parmi les 236 étudiants d’une université privée catholique américaine. Ils concluaient également sur un effet mineur de la pratique de la religion sur les modifications corporelles [22]. Ainsi, le tatouage religieux semble occuper une certaine place chez les croyants chrétiens et ce malgré les interdits bibliques originels [23]. Koch et al. distinguent les tatouages commémoratifs d’un événement donné (décès...) (Fig. 4), ceux témoignant de la foi du porteur, ou de son engagement [23]. Cela a été confirmé par Firmin et al. [24], dans une étude portant sur un petit groupe d’étudiants tatoués d’orientation chrétienne évangélique. Ceux qui portaient des tatouages

explicitement religieux (croix ou autre motif religieux...) avaient été exclus de l’étude pour ne s’intéresser qu’aux étudiants avec d’autres tatouages sans valeur religieuse. Ces étudiants avaient une connaissance assez limitée de la position «officielle» biblique sur les tatouages, mais considéraient leurs tatouages comme une expression de leur spiritualité. Les motifs des tatouages avaient été choisis après longue réflexion comme étant compatible avec leurs croyances [24]. Néanmoins, ces quelques rares études sont toutes nord-américaines. Il est donc difficile d’interpréter leur portée en France. Cependant, il est certain qu’aussi bien en Europe qu’aux États-Unis, les motifs religieux font partie intégrante des thèmes récurrents demandés par la clientèle aux tatoueurs (Fig. 5A–D). Cela est attesté par les nombreux sites internet traitant des tatouages religieux [25] et l’existence aux États-Unis d’une «Christian Tattoo Association».

Le tatouage religieux constitue une forme particulière de tatouage qui concerne majoritairement les occidentaux chrétiens. Le message véhiculé par le dessin est souvent très fort (passion du Christ, Christ crucifié, Sainte Vierge...). Cependant, en raison de sa banalisation, le tatouage concerne aussi bien les croyants pratiquants ou non (tatouage religieux) que les autres (tatouage à connotation ou à thématique religieuse). Les motivations pour réaliser de tels tatouages restent profondément personnelles, comprenant l’expression de la dévotion et de la foi, mais également la commémoration d’un moment important,

sans oublier l'esthétique du tatouage. Paradoxalement, les interdits bibliques ne semblent plus avoir une influence importante pour le croyant qui désire un tatouage.

Déclaration d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement les Dr Jean-Luc Rigon (Nancy) et Rick Hodes (Addis Abeba, Éthiopie) pour leurs clichés de tatouages traditionnels cambodgiens et éthiopiens ainsi que les tatoueurs membres du Syndicat national des artistes tatoueurs (SNAT) pour leur disponibilité à fournir de nombreux clichés de tatouages religieux dont seulement certains ont été choisis ici.

Références

- [1] Kluger N. Les tatouages de la préhistoire à nos jours. Aspects historiques, culturels et religieux. In: Misery L, Héas S, editors. Variations sur la peau. Tome 2 Paris: L'Harmattan; 2008. p. 193–202.
- [2] Gilbert S. Tattoo history: a source book. New York: Juno Books; 2000.
- [3] Wohlrab S, Stahl J, Kappeler PM. Modifying the body: motivations for getting tattooed and pierced. *Body Image* 2007;4:87–95.
- [4] Renaut L. Marquage corporel et signation religieuse dans l'antiquité. Thèse 2004. École pratiques des hautes études (EPHE Paris).
- [5] Pequart M, Pequart SJ. Grotte du Mas-d'Azil (Ariège), une nouvelle galerie magdalénienne. *Annales de Paléontologie*. Paris: Ed. Masson; 1962, 351 p.
- [6] Dorfer L, Moser M, Bahr F, Spindler K, Egarter-Vigl E, Giulén S, et al. A medical report from the stone age. *Lancet* 1999;354:1023–5.
- [7] Renaut L. Les tatouages d'Ötzi et la petite chirurgie traditionnelle. *Anthropologie* 2004;108:69–105.
- [8] van Dinter M. Tribal tattoo designs from India. Amsterdam, The Netherlands: Mundurucu Publishers; 2007.
- [9] Scheinfeld M. Tattoos and religion. *Clin Dermatol* 2007;25:362–6.
- [10] Schiffmacher H. 1000 tattoos. Taschen: Cologne; 2005.
- [11] Smeaton W. Tattooing among the Arabs of Iraq. *Am Anthropol* 1937;39:53–61.
- [12] Lapidoth M, Aharonowitz G. Tattoo removal among Ethiopian Jews in Israel: tradition faces technology. *J Am Acad Dermatol* 2004;51:906–9.
- [13] Carswell J. Coptic tattoo designs. Beirut: Faculty of Arts and Science: The American university of Beirut Press; 1958.
- [14] Meinardus OFA. Two thousands years of coptic christianity. Cairo, Egypt: The American University in Cairo Press; 2010.
- [15] Lambert A. Russian prison tattoos: codes of authority, domination and struggle. Atglen, PA: Schiffer Publishing; 2003.
- [16] Hawthorne M. The tale of tattoos. *Hinduism today* 2001, July/august 2001. <http://www.hinduismtoday.com/modules/smartsection/item.php?itemid=4068>, accédé le 01 août 2012.
- [17] Laumann AE, Derick AJ. Tattoos and body piercings in the United States: a national data set. *J Am Acad Dermatol* 2006;55:413–21.
- [18] Stirn A, Hinz A, Brähler E. Prevalence of tattooing and body piercing in Germany and perception of health, mental disorders, and sensation seeking among tattooed and body-pierced individuals. *J Psychosom Res* 2006;60:531–4.
- [19] Komar D, Lathrop S. Tattoo types and frequencies in New Mexican white hispanics and white non-hispanics: autopsy data from homicidal and accidental deaths, 2002–2005. *Am J Forensic Med Pathol* 2008;29:285–9.
- [20] Koch JR, Roberts AE, Armstrong ML, Owen DC. Correlations of religious belief and practice with college students' tattoo-related behavior. *Psychol Rep* 2004;94:425–30.
- [21] Lin Y. Age, sex, education, religion, and perception of tattoos. *Psychol Rep* 2002;90:654–8.
- [22] Rivardo MG, Keelan CM. Body modifications, sexual activity, and religious practices. *Psychol Rep* 2010;106:467–74.
- [23] Koch JR, Roberts AE, Armstrong ML, Owen DC. Religiosity, fundamentalism, deviance, and body art. 2007 <http://courses.ttu.edu/jkoch/Research/4%20Schools%20Slides/Copyright%20notice.htm>, accédé le 01 août 2012.
- [24] Firmin MW, Tse LM, Foster J, Angelini T. Christian student perceptions of body tattoos: a qualitative analysis. *J Psychol Christian* 2008;27:195–204.
- [25] <http://www.religioustattoos.net/>, accédé le 01 août 2012.